

NOTRE-DAME DE QUÉBEC, LE 31 MAI 1898.

ACTIF.

Effets publics, provinciaux ou municipaux.....	\$ 3,373,434 08
Prêts, garantis par des effets publics de la Puissance ou des Provinces comme sûreté collatérale.....	82,500 00
Prêts garantis par des actions de Banques comme sûreté collatérale.....	240,837 91
Prêts garantis par autres actions, obligations ou débentures, autorisées par la loi, comme sûreté collatérale.....	1,775,118 05
Argent en Caisse ou déposé aux Banques et remboursable à demande.....	691,579 89
Placements au compte du fonds spécial des pauvres ou fonds de Charité.....	83,000 00
Placements en actions de Banques faits avant la constitution de la Caisse en corporation.	29,537 12
Autre actif non compris sous les chefs précédents.....	115,687 38

	\$6,391,694 43

Québec, 31 mai 1898.

E. W. MÉTHOT,

Président.

L. C. MARCOUX,

Sec.-Trés.